

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 130 (2004)
Heft: 13: Ordinateur quantique

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTRÔLE DE QUALITÉ DU CIMENT

La Commission des normes NK215, responsable de la normalisation des ciments en Suisse publie les résultats actuels des contrôles de qualité prescrits. Dans le cadre du contrôle général de la qualité, et conformément aux directives de l'annexe A3 de la norme SIA 215.002 « Ciment, composition, spécifications et critères de conformité, partie 1: les ciments courants (SN EN 197-1) », le service de recherches et de conseils techniques en matière de ciment et de béton (TFB) à Wildeggen, en tant qu'instance de contrôle et d'inspection agréée, a examiné en 2002 les ciments les plus courants. Les 239 échantillons de ciment, de diverses sortes et résistances, provenaient de sept cimenteries et d'un moulin. La surveillance extérieure de la cimenterie de Thayngen, *Holcim (Suisse) SA*, fut assurée dès janvier par la VDZ, Düsseldorf.

Pour l'année 2003, dans sept échantillons testés dans le cadre externe, une

non-conformité fut constatée à sept reprises: dans quatre cas il s'agissait d'une résistance trop élevée, dans un d'une résistance initiale trop faible, dans un autre d'une perte au feu et dans le dernier cas d'une teneur en calcaire trop élevée. L'évaluation statistique, englobant aussi les résultats de la surveillance interne, a cependant démontré que les ciments concernés demeuraient dans les limites des valeurs fixées dans la norme.

Sur la base de la surveillance interne et externe, ainsi que des inspections effectuées par le TFB et le contrat de coopération conclu avec le Centre national de Recherche scientifique et technique pour l'Industrie cimentière (CRIC) de Bruxelles, les fabriques suisses de ciment ont ainsi obtenu le certificat de conformité CE pour leurs principales sortes de ciment.

Service de presse SIA

www.sia.ch/pratique/publications/registres/ciment.pdf

20^E RÉUNION DE LA CCN

Les 24 et 25 mai dernier, la Commission centrale des normes (CCN) s'est réunie au Weissenstein pour sa 20^e session de travail, suivie d'un séminaire.

Elle retire le cahier technique 2019 « Amélioration de la sécurité des ascenseurs existants », remplacé par la norme EN 81-80 (SIA 370.080) « Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs - Ascenseurs existants - Chapitre 80: règles pour l'amélioration de la sécurité des ascenseurs pour personnes et monte-charge existants ». Quant aux deux cahiers techniques 2007 « La qualité dans la construction - L'élaboration et l'usage des systèmes de gestion » et 2020 « Exigences de garanties de l'entrepreneur dans le contrat d'entreprise », leur validité est prolongée de trois ans. Avec l'entrée en vigueur des nouvelles normes contractuelles et l'échéance du délai transitoire pour les *Swisscodes*, toute une série de normes seront également retirées au 30 juin 2004 (voir encadré). Des informations préliminaires ont en outre été échangées concernant la révision des normes SIA 207, SIA 251 et SIA 430/431 et un projet de norme directrice pour les étanchéités a été lancé.

Dans le cadre du séminaire, les futurs effets de la législation sur les produits de construction et de la normalisation européenne correspondante ont été discutés dans le détail. La réorganisation interne a également été poursuivie. Enfin, l'avancement des travaux dans le domaine de la passation de mandats a été évalué avec le président du groupe de travail *ad hoc* et le lancement d'un projet de norme SIA 144 « Adjudication de mandats pour prestations de planification » a été décidé.

Markus Gehri,
secrétariat général de la SIA

Normes retirées au 30 juin 2004

Normes sur les structures porteuses

- SIA 160 (1989) Actions sur les structures porteuses (remplacée par SIA 260 / SIA 261)
- SIA 161 (1990) Constructions métalliques (remplacée par SIA 263)
- SIA 162 (1993) Ouvrages en béton (remplacée par SIA 262)
- SIA 162/1 (1989) Ouvrages en béton - Essais des matériaux (remplacée par SIA 262/1)
- SIA 164 (1981/92) Constructions en bois (remplacée par SIA 265)
- SIA 164/1 (1986) Matériaux dérivés du bois (remplacée par SIA 265/1)
- SIA V 177 (1995) Maçonnerie (remplacée par SIA 266)
- SIA V 191 (1995) Tirants d'ancrage précontraints en sol meuble et en roche (remplacée par SIA 267)
- SIA V 192 (1996) Pieux (remplacée par SIA 267)

Dispositions contractuelles spécifiques aux normes

- SIA 220 (1992) Ouvrages en béton (remplacée par SIA 118/262)
- SIA 225 (1988) Maçonnerie de pierre artificielle (remplacée par SIA 118/266)
- SIA 229 (1993) Fouilles en pleine masse (remplacée par SIA 118/267)
- SIA 230 (1979) Constructions métalliques (remplacée par SIA 118/263)
- SIA 231 (1989) Constructions en bois (remplacée par SIA 118/265)
- SIA 320 (1978) Constructions préfabriquées en béton (remplacée par SIA 118/262)